



COMMUNIQUE DE PRESSE
Lancement de l'application mobile
« Mon Compte Fiscal »

Fidèle à sa volonté d'offrir aux usagers un service de qualité et de proximité, la DGI vient de lancer une application mobile nommée « Mon Compte Fiscal », qui permet aux adhérents des services des impôts en ligne (SIMPL) d'utiliser leur téléphone pour consulter leur situation fiscale, à travers :

- Les données d'identification ;
- Les déclarations des différents impôts : TVA, impôt sur les sociétés et impôt sur le revenu ;
- Les remboursements ;
- Les restitutions ;
- Les différents versements ;
- Le reste à payer.

Cette application est téléchargeable gratuitement sur les plateformes Play Store (Android) et App Store (IOS).